



21946
Distr. : GENERALE
3 septembre 2001

Original: Français

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Deuxième réunion du Comité de l'information
pour le développement

Addis-Abeba, (Ethiopie)
4 -7 septembre 2001

**RAPPORT
SUR LES ACTIVITES STATISTIQUES**

ANGOLA



**- República de Angola -
Instituto Nacional de Estatística**

Rapport

A. Organisation du Système Statistique

Le système statistique angolais vient, depuis quelques années, de souffrir des changements dans sa législation. Depuis l'Indépendance de l'Angola jusqu'à 1991 la statistique a eu une liaison très forte avec le système politique et économique en place.

Malgré le changement de système politique et économique enregistré en 1992, seulement en 1996 l'Assemblée Nationale a approuvé la loi du Système Statistique (loi n° 15/96 de 27 septembre). Cette loi visait la création des conditions que permettaient l'implémentation des bases du Système Statistique National qui intégrait dans la recueille, saisie et traitement des données toutes les capacités installées et disponibles, permettant l'accès à l'information de tous les utilisateurs. Cependant, cette loi est restée quatre ans sans être réglemantée ce qui a amené des vides dans l'exécution de quelques taches.

a. Organisation actuelle

Actuellement l'"Instituto Nacional de Estatística" (INE) est organisé en Organes, Services Centraux et Services Provinciaux.

Les organes sont :

- Le Director Général ;
- Le Conseil Directif ;
- Le Conseil Technique de Consultation ;
- La Commission de Fiscalité.

Les Services Centraux abrégent :

- Cabinet du Conseil Directif ;
- Neuf Départements ;
- Vingt quatre Divisions.

Les services Provinciaux

Les services provinciaux sont des unités déconcentrées qui ont pour finalité assurer à niveau provincial les opérations statistiques de couverture nationale, provincial et locale mas aussi les fonctions de centres nationaux d'information et documentation statistique national.

b. Législation statistique

La législation statistique en place en Angola est couverte par la loi n° 15/96 de 27 septembre et réglée par le décret n° 33/00 de 28 juillet. On y additionne les décrets 32/00 de 28 juillet qui approuve le nouveau statut organique de l'INE, le décret n° 60/00 de 28 juillet qui approuve le Règlement des Transgressions Statistiques du Système Statistique National.

La législation actuelle permet à l'INE d'avoir un total 281 travailleurs, cependant le nombre actuel est seulement de 143.

c. Coordination

Le Système Statistique National de l'Angola est coordonné par l'INE qui est aussi l'organe exécutif du Conseil National de la Statistique. Cette coordination vise garantir que les différents efforts réalisés dans le travail statistique obéissent à une normalisation de concepts et méthodes et une certaine qualité technique-scientifique dans le sens d'avoir une continuité et systématisation orientés vers le Système Statistique National.

d. Changements intervenus au cours des 10 dernières années

Le grand changement enregistré dans le système statistique angolais, s'est enregistré en 1996 avec l'approbation de la loi 15/96 qui a fait devenir caduque l'ancienne loi (n° 22/88 de 31 décembre). On peut y ajouter les différents décrets qui ont réglementé la loi de base et crée nouveaux dispositifs pour l'activité statistique dans le pays.

B. Relations utilisateurs -producteurs

a. Structure

Actuellement il n'existe pas une structure qui s'occupe des relations utilisateurs-producteurs, même s'il existe un Département d'Information et Défusion. Les relations existantes résident dans l'explication de telle ou telle méthodologie employée dans une enquête ou dans la disponibilité des données à ceux qui en demandent quand-t-il est possible d'en fournir.

b. Activités

Les seules activités dans cette catégorie sont la distribution des notes de presse de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) et la vente des ouvrages faites par l'INE au cours des 5/6 dernières années.

c. Communication

Sector encore embryonnaire, il n'existe pas encore une politique bien définie sur ce sujet.

C. Activités statistiques

a. Activités courantes

Actuellement les activités les plus marquantes à l'INE sont les enquêtes auprès des ménages ; la production de l'Indice des Prix aux Consommateurs ; l'élaboration des Nomenclatures sur le Budget et Consommation ; préparation du Glossaire des Concepts et Définitions ; les statistiques du commerce externe ;

b. Activités futures

Il est prévu l'activation du Conseil National de la Statistique ; l'activation du Département d'Analyse de Conjoncture et Études ; de la réalisation l'Enregistrement Général des Entreprises ; la réalisation de l'extension de l'Enquête Budget Consommation réalisé entre 2000 et 2001 ; préparation de la base pour le nouveau système de Comptabilité Nationale (SN93).

D. Bref aperçu sur les enquêtes auprès des ménages, défis et perspectives

Les enquêtes auprès des ménages, en Angola, ont commencé en 1990 avec la réalisation de la première enquête dans la capitale du pays, réalisé par l'Université d'Oxford. Cette enquête a un comme objectif mesurer le niveau de pauvreté dans la capitale. Après cela, seulement en 1995 est qui l'INE a réalisé une autre enquête (Enquête Prioritaire sur les Conditions de Vie des Domiciles) avec l'appui de la Banque Mondiale.

Après 1995, tout est allé très vite avec la réalisation de trois enquêtes en cinq années (en 1996 avec l'enquête "Multiple Clusters Survey Indicators" MICS, en 1998 avec l'enquête sur la Capacité et Volonté des ménages en payer les Services Sociaux de Base et l'enquête sur Budget Consommation) réalisée en 2000/2001 et le MICS 2 qui se déroule se prévoit finir en octobre 2001.

Les principaux défis dans la réalisation des enquêtes auprès des ménages sont les conditions de travail que l'on rencontre dans le terrain. Les difficultés accès sont énormes, surtout dans l'intérieur du pays. Il est important aussi de noter que tous les enquêtes réalisées jusqu'à présent ont eu, en grande partie, des financements externe (UNICEF, Banque Mondiale, Agences bilatérales, etc.). Le plus grand défis est, sans doute, faire participer beaucoup plus l'Etat dans le financement des activités statistiques.

Les perspectives dépendent des conditions politiques du pays, puisque seulement la livre circulation de personnes et biens peut permettre d'étendre le champ des enquêtes auprès des ménages aux zones les plus inaccessibles.

E. Pratiques en matière de diffusion des données

Les pratiques existantes ne sont pas encore réglementées, puisque qu'il n'existe pas un règlement à ce sujet. Actuellement les usagers ou les utilisateurs ont accès aux données seulement à travers les rapports des enquêtes quand on les réalise. Les bases des données ne sont pas encore commercialisables.

F. Qui sont les utilisateurs des données et pour quel but ?

Dans sa majeure partie ce sont les agences des Nations Unies, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et dans les deux dernières années le Gouvernement et quelques institutions locales.

Les Nations Unies et les ONG utilisent les données pour la réalisation d'études mais aussi pour l'obtention des statistiques du pays (même s'elles sont partielles).

Le Gouvernement a commencé à utiliser les données pour renforcer ces politiques programmes et projets économiques et sociaux.

a. Au niveau local

Malheureusement au niveau local, l'utilisation des données est encore débutante. Le manque de culture statistique vient de ce fait aggraver la situation. La presse, tant bien que mal, commence à parler de la statistique et à en analyser les données mais dans certains cas l'information le message ne passe pas de la meilleure manière.

b. La communauté internationale : comment traite-t-elle les propositions pour améliorer la situation ?

La communauté internationale, en Angola, est réceptive à l'amélioration de la situation. Actuellement plusieurs institutions internationales sont prêtes à aider l'INE dans la préparation et financement d'un plan quinquennal où l'objectif principal est l'augmentation de la capacité humaine, technique et méthodologique.

G. Comment le processus d'élaboration des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté contribue-t-il au développement des capacités statistiques ?

Avec la pression de la société civile et des partenaires sociaux et internationaux, le Gouvernement angolais est obligé de créer des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté. De ce fait un des principaux éléments dans la stratégie est l'existence d'information fiable qui puisse être le garant et le support des politiques économiques et sociales futures.

Ainsi, une attention spéciale semble voir le jour dans la mise en oeuvre pour l'obtention de statistiques officielles valables. Les enquêtes auprès des ménages commencent à être référencées, l'IPC commence à être une référence lorsque l'on parle d'inflation. Dans les discours politiques on souligne déjà l'importance qui a la statistique dans le développement du pays.

H. Coordination des activités statistiques aux niveaux national, sous-régional, régional et international

En ce que concerne la coordination des activités statistiques dans les divers niveaux, il est encore très fragile. Même si l'Angola participe dans les forums techniques et méthodologiques à niveau de la SADC, de la CEA et avec des pays dans les relations bilatérales (par ex. Portugal, Norvège), la coordination se fait simplement avec l'objectif d'acquérir des expériences.

I. Domaines prioritaires au niveau national et besoins

Les priorités de l'INE vont pour le maintien de l'IPC dans les provinces où il existe déjà et l'implémentations dans d'autres provinces. C'est aussi une priorité la réalisation de l'extension de l'enquête Budget Consommation de 2000/2001 et la réalisation du recensement général des entreprises au niveau national.

Une priorité majeure et qui doit cerner tout qu'il faudra faire dans une période de cinq ans mais aussi annuellement, c'est la mise en marche du Conseil National de la Statistique puisque est l'organe qui doit définir et superviser les tâches que devront être réalisées par l'INE et par les organes délégués.



Contact:

Instituto Nacional de Estatística
Avenida Ho-Chin-Minh
CP. 1215 – Tels: (00 244 2) 320430 / 323175 / 322757 – Fax. 320430
E-mail: contas@ebonet.net
Luanda – República de Angola